

SOCIÉTÉ VAUDOISE des AMÉLIORATIONS FONCIÈRES

Essertines-sur-Rolle, le 1^{er} juillet 2016

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 1^{er} juillet 2016 A ESSERTINES-SUR-ROLLE

Présidence	: M. Philippe REYMOND
Procès-verbal	: Mme Sandra Molleyres
Ouverture	: 9 h 30

Le Président salue les membres et invités présents et tout spécialement

M. Philippe LEUBA, Conseiller d'Etat, chef du département de l'économie

M. Samuel DUFOUR, syndic de la commune d'Essertines-sur-Rolle et les municipaux incorpore

M. Jacques HENCHOZ, chef de la division marchés et améliorations foncières

M. Marcel MERMINOD, président syndicat d'Essertines-sur-Rolle

M. Marc ANSERMET, président CCL d'Essertines-sur-Rolle

M. Daniel BELOTI, géomètre du syndicat d'Essertines-sur-Rolle

M. Jean-Claude VAUCHER, directeur de Schenk SA

M. Philippe ROSSY, gérant de l'office de crédit agricole

M. Jean BEGUIN, office fédéral de l'agriculture

M. Antoine LAZEYRAS, office cantonal des améliorations foncières de Neuchâtel

Mme Laure CHESAUX, office des améliorations structurelles du Valais

M. Vincent GREMAUX, du journal AGRI

Les membres du comité :

MM. Charly BLANC, Jacques-Yves DERIAZ, Eric FISCHER, Jean-François JATON, Jean-François HUCK, et Mme Sandra MOLLEYRES secrétaire – caissière.

Diverses municipalités et entreprises, divers bureaux d'ingénieurs qu'on ne nomme pas au risque d'en oublier.

Et excuse l'absence de

Mme Jacqueline DE QUATTRO, Conseillère d'Etat

M. Pierre Imhof, chef de service du SDT

M. Cornelis NEET, direction générale de l'environnement

M. Christian EXQUIS, SDT – AF

M. Samuel MONACHON, SAVI - AF

MM. Frédéric Brand, Roland PRELAZ-DROUX, Jean-Jacques BOURGEOIS et Pierre HUNZIKER, membres du Comité

M. Jean-Pierre VIANI, service de l'agriculture GE

M. Samuel BRUNNER du secteur Bâtiments ruraux et aides aux exploitations OFAG

M. Johnny FLEURY du secteur des constructions rurales OFAG

M. Jörg AMSLER de l'Unité de direction Paiements directs et développement rural OFAG

M. Luc THOMAS, directeur de Promèterre

M. Vincent CHAPPUIS, ancien président

M. Jean-Marc ANNEN, membre d'honneur

Nos orateurs (dans l'ordre d'intervention durant la journée) :

Monsieur Philippe Leuba, Conseiller d'Etat et chef du département de l'économie

Monsieur Samuel DUFOUR, Syndic d'Essertines-sur-Rolle

Monsieur Jacques HENCHOZ, Chef de la division structures et marchés

Messieurs Daniel BELOTTI, géomètre, Marcel MERMINOD, président syndicat

et Marc ANSERMET président CCL

Monsieur Jean-Claude VAUCHER, directeur de Schenk SA

⌘ ⌘ ⌘

Le Président ouvre cette assemblée générale, la salue très cordialement en lui souhaitant la bienvenue et remercie toutes les personnes qui prennent part d'une manière engagée à la réussite de cette journée ainsi que la Commune d'Essertines-sur-Rolle pour la mise à disposition des locaux pour l'organisation de notre assemblée.

L'ordre du jour de cette 72^{ème} assemblée générale

Les participants ont reçu l'ordre du jour. Le Président le soumet à l'assemblée qui l'accepte à mains levées. Il poursuit selon les points prévus.

1. Présentation de la commune d'Essertines-sur-Rolle par M. Samuel Dufour, Syndic de Commune

M. Samuel Dufour présente la commune d'Essertines-sur-Rolle qui s'étend sur près 700 hectares pour 700 habitants. L'architecture de la commune s'explique par l'interdiction de Berne de reconstruire en ordre contigu après l'incendie de 1784 qui a ravagé de nombreuses fermes et habitations.

Deux projets majeurs attendent la prochaine législature, il s'agit du projet de fusion avec Rolle et Tartegnin et de la construction d'un parc éolien qui permettra de fournir en électricité 15'000 habitants.

2. Allocution de M. Philippe Leuba, Chef du Département de l'économie et du sport

M. Philippe Leuba, Chef du Département de l'économie et du sport, salue l'assemblée. Il souhaite faire le point sur les améliorations foncières rurales principalement. Les autorités veulent faire des améliorations foncières un véritable outil de la politique agricole. L'objectif est de mettre au service du monde agricole, de la production agricole cantonale et au bénéfice des agriculteurs, l'ensemble des outils agricoles. C'est dans cette optique que le volet des améliorations foncières s'est rapproché de la conduite agricole.

Derrière cette nouvelle organisation, il y a la volonté d'accélérer les procédures. Monsieur le Chef du Département de l'économie et du sport nous livre quelques chiffres au 1er juillet 2016, actuellement 110 dossiers sont en cours de traitement, CHF 3 millions de paiements ont été effectués et CHF 3.5 millions de crédits octroyés.

M. Philippe Leuba rend hommage aux collaborateurs qui ont suivi ce changement et qui se sont ralliés au SAVI.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2015

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2015 a été remis à tous les membres présents à l'entrée de la salle. Aucune modification étant demandée, il est donc adopté avec nos remerciements à son auteure, Mme Joy Biberstein.

4. Présentation et approbation des comptes et du rapport de la Commission de gestion

Les comptes 2015 étaient à disposition à l'entrée de la salle, ils ont été établis par Mme Joy Biberstein caissière jusqu'au 31.12.2015.

Le bénéfice, qui est présenté pour l'année 2015, est de Frs. 1'030.95.

(lecture des comptes)

Le Président remercie les Syndicats AF de Boussens, Chezeaux, Romairons-Fontanezier pour leurs dons bienvenus lors de leurs dissolutions.

Aucune question n'étant posée sur les comptes, le Président cède alors la parole à M. Guy Combremont pour la lecture du rapport de la commission de gestion sur l'examen des comptes de l'exercice 2015 :

Notre commission composée de MM. Guy COMBREMONT de L'Etivaz, Patric MARTIN de Belmont-s/Yverdon, Guy STALDER d'Yverne, Philippe PARMELIN de Bursins s'est réunie à Yverne le vendredi 20 mai 2016 en présence de notre caissière Mme Sandra Molleyres.

*Les comptes au **31 décembre 2015** présentent un solde disponible de **fr. 96'352.54**. Le bénéfice de l'exercice 2015 se monte à **fr. 1'030.95**.*

Après de nombreux pointages et la vérification des documents comptables, nous avons pu nous convaincre que les comptes de notre société sont exacts.

Nous remercions Mme J. Biberstein, caissière, pour la tenue des comptes.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons :

- 1) *d'accepter les comptes 2015, ainsi que le bilan au 31.12.2015 tels qu'ils sont proposés et d'en donner décharge à la caissière avec remerciements;*
- 2) *de donner décharge au comité pour sa gestion de l'an 2015*
- 3) *de donner décharge à notre commission de son mandat pour l'année 2015.*

Les commissaires : G. Combremont, P. Martin, Ph. Parmelin et Guy Stalder.

Les comptes et les propositions de la commission de gestion sont approuvés par l'assemblée. Décharge est donnée à la caissière, au comité pour sa gestion ainsi qu'à la commission de gestion.

Les vérificateurs, **Patrick Martin, Guy Combremont, Philippe Parmelin et Guy Stalder** sont reconduits selon les statuts pour l'année 2016.

5. Rapport du Président

C'est avec un plaisir non dissimulé que j'ouvre cette séance. En effet, le soleil nous fait l'amitié d'être avec nous, et semble-t-il pour toute la journée. A savoir que depuis le 1^{er} janvier de cette année, il a plu environ 700 litres au m² et ceci avec 108 jours de pluie sur 180 ! Mais voilà, il suffit de vous convier à notre AG et tout s'arrange... !

2015, année riche en évènements, concernant notre société.

Nous avons organisé un séminaire sur la thématique du sol au printemps 2015, réunissant plus de 150 personnes. Notre assemblée générale s'est tenue dans le canton de Neuchâtel où, durant une splendide journée ensoleillée,

nous avons été reçus par le Service de l'agriculture neuchâtelois, lequel nous a fait découvrir de magnifiques sites et paysages et déguster de savoureux produits du terroir. Encore un grand merci à Monsieur Nicolas Jeanrichard et à toute son équipe pour le magnifique accueil que vous nous aviez réservé.

M. Lazeyras, je vous laisse le soin de transmettre nos remerciements et toute notre amitié.

A l'automne, nous avons dû nous résoudre à reporter notre séminaire qui était programmé pour informer nos membres sur la loi concernant l'aménagement du territoire. A cette époque, il manquait des informations sur la réglementation de cette loi qui, néanmoins, déploie déjà ses effets.

Mais aujourd'hui, je peux d'ores et déjà vous annoncer que ce séminaire aura lieu le 25 novembre prochain à Tolochenaz, dans les locaux de la fédération vaudoise des entrepreneurs, en collaboration avec le service du développement territorial.

Je vous disais que 2015 a été riche en événements pour notre société, eh bien oui, car le 1^{er} octobre 2015, le Conseil d'Etat procédait à un remaniement de son service du développement territorial, notamment la division AF de ce service.

A la base de cette réorganisation entre le SDT et le SAVI, la volonté fut d'ajuster de manière optimale l'organisation des services aux défis actuels et à venir du monde agricole vaudois. Il s'agit de répondre aux besoins des agriculteurs en ce qui concerne des outils fondamentaux de la politique agricole tels que les paiements directs mais aussi des améliorations foncières.

Le transfert du volet agricole des améliorations foncières du Service du développement territorial au SAVI a été décidé par le Conseil d'Etat le 1^{er} octobre 2015 avec effet au 1^{er} janvier 2016.

La mission des AF est notamment d'accompagner les changements dus à l'évolution de la politique agricole. Le SAVI met aujourd'hui tout en œuvre pour assurer cette mission et les rôles clés dévolus au AF. L'Office de crédit agricole de Prométerre a également connu des mutations importantes avec la délégation de l'instruction des dossiers concernant les mesures individuelles

De plus, votre comité a été sollicité par le service de l'agriculture et de la viticulture pour participer à de nombreuses séances dans le cadre d'un comité de pilotage pour élaborer des simplifications de procédure en matière AF en zone agricole.

Monsieur Jacques Henchoz, responsable de ce secteur, vous donnera toute à l'heure de plus amples informations concernant ces changements.

Sans évoquer le côté émotionnel qui a prévalu sur les collaborateurs de la division AF du SDT, notre société a dû revoir son organisation.

Comme vous le saviez, nous pouvions compter jusqu'alors sur une précieuse aide du service, notamment de Monsieur Guy Gilliland, ainsi que de Madame Joy Biberstein, notre secrétaire comptable qui se sont vu offrir d'autres tâches au sein de l'administration cantonale. Ne jouissant plus de ce support étatique et ceci dès le 1^{er} janvier 2016, notre société, par son comité, a tout mis en œuvre pour assurer le maintien de nos activités.

Nous avons pu engager Madame Sandra Molleyres comme secrétaire-comptable qui nous offre toute son expérience acquise dans le management d'entreprise. Madame Molleyres a débuté ces activités le 15 mars 2016. Son engagement au profit de notre société est déjà bien visible. Le site internet que nous possédons a été réactualisé. Les inscriptions à nos diverses manifestations pourront se faire dès lors directement en ligne. De plus, les séminaires passés pourront y être consultés y compris divers formulaires et adresses de contact. Je vous invite à le découvrir sur l'adresse www.svaf-vaud.ch

De plus, par un courrier largement diffusé auprès des utilisateurs des outils AF, notre société peut compter sur plus de 30 nouveaux membres.

Notre secrétaire est atteignable par téléphone les lundis et jeudis précédant la date de l'une ou l'autre de nos manifestations.

Concernant le financement de ses tâches, nous avons mis en place un principe de facturation de nos prestations en lien avec l'organisation de divers séminaires mettant en lumière l'actualité des améliorations foncières ou toutes autres informations complétant le volet foncier de notre canton.

Par cette manière de faire, nous espérons encore mieux pouvoir vous servir.

En ce qui concerne l'actualité printanière de notre société, nous avons organisé un séminaire traitant de la nouvelle organisation du Service de l'agriculture et de la viticulture notamment dans le cadre des procédures accompagnant les mesures AF en agriculture.

De plus, notre comité a pu remettre le prix de la SVAF à une jeune étudiante en géomatique et gestion du territoire pour son travail de Bachelor qui avait comme thème, sujet d'actualité, l'élaboration des bases d'un plan directeur communal pour le développement territorial d'une commune en respectant la modification de la loi sur l'aménagement du territoire. Madame **Carine Loetscher** a obtenu le meilleur résultat à l'examen final ainsi que la

meilleure moyenne à l'examen pratique. Ce prix de notre société lui a été remis lors de notre séminaire du 29 avril dernier.

En ce qui concerne le programme de la journée, nous aurons tout à l'heure l'exposé des travaux et mesures prises par le syndicat AF d'Essertines-sur-Rolle.

Le repas de midi vous sera servi par le traiteur Monsieur Christian Mignot de St-George qui saura vous offrir une palette de produits locaux : du lac au contrefort du Jura.

Ce repas sera accompagné de vin de la commune d'Essertines-sur-Rolle. Eh oui, Essertines-sur-Rolle a des vignes, puisque la commune s'étend territorialement presque jusqu'au lac Léman. Vous pourrez d'ailleurs le constater cet après-midi lors de la visite des différents ouvrages des syndicats agricoles et viticoles.

Ces visites vous seront commentées par les acteurs qui ont conduits ces travaux.

Suite à une petite marche dans les vignes qui constituent le magnifique domaine du Château de Chatagneréaz, nous aurons, pour le plus grand plaisir de nos papilles, l'exclusivité de déguster les crus majestueux du lieu, sous l'experte conduite de Monsieur Jean-Claude Vaucher, directeur de Schenk SA.

Je tiens à remercier la Commune d'Essertines-sur-Rolle, sa municipalité et son personnel, pour l'aide précieuse et généreuse qu'ils nous ont fourni pour l'organisation de cette journée. C'est gracieusement qu'ils nous mettent à disposition ces magnifiques infrastructures et ainsi que l'apéritif que nous allons déguster tout à l'heure.

Je remercie la maison Schenk SA qui nous recevra au Château de Chatagneréaz pour le Coup de l'Etrier.

Je tiens à remercier tous les collaborateurs de la division AF et SDT qui, jusqu'à la fin de l'année 2015, nous ont offert leurs compétences et leurs disponibilités afin d'organiser des séminaires de qualité.

Je remercie Madame Joy Biberstein secrétaire-comptable pour son engagement jusqu'à la fin de l'année passée. Nous avons pu apprécier son efficacité tant dans la tenue de la comptabilité que des procès-verbaux ainsi que pour l'organisation parfaite des séances de comité, des assemblées générales et courses annuelles et séminaires. Merci à l'entier du comité qui durant ces derniers mois, a participé à de nombreuses séances engendrées par cette réorganisation tant au niveau des services concernés que notre propre réorganisation. J'associe à ces remerciements MM Jacques Henchoz et Samuel Monachon, respectivement chef de la division et chef de secteur du SAVI-AF pour leur disponibilité à notre égard.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à Madame Sandra Molleyres, notre nouvelle secrétaire-comptable qui depuis plus de trois mois, nous offre son dynamisme, ses compétences et sa disponibilité

Enfin, merci à vous tous, chers membres, qui faites vivre la société par vos contributions bien sûr, mais surtout par votre participation régulière à nos assemblées, courses annuelles et séminaires.

Merci pour votre attention.

6. Propositions individuelles et divers

Aucune

L'assemblée se poursuit avec le **Tour d'horizon sur les améliorations foncières du canton de Vaud** par Monsieur Jacques Henchoz, chef de la division marchés et amélioration foncières.

En ce qui concerne la division AF, la nouvelle organisation a été mise en place depuis le 1^{er} janvier 2016 et est basée sur une décision d'octobre 2015.

Il s'agit de la reprise des améliorations foncières par le service de l'agriculture et de la viticulture, ce qui représente près de 45 palettes de dossiers qui ont été transférés. Deux comités de pilotages ont été mis en place pour effectuer ce transfert.

Le service dispose désormais de 3 ETP au lieu de 13 auparavant, afin d'assurer un suivi optimal des dossiers, Prométerre (M. Rossy) a été mandaté pour traiter tous les dossiers AF dit individuels.

Le SAVI a également la chance d'avoir une collaboration étroite avec OFAG, M. Jan Beguin, qui a pu apporter son appui.

Une personne supplémentaire a été engagée et débutera son activité le 1^{er} août 2016, il s'agit de Mme Aude Dessauges qui est actuellement employée aux AF à Berne

Selon les chiffres au 1^{er} juillet 2016, 110 dossiers sont en cours pour les entreprises individuelles. Depuis le 1^{er} janvier 2016, 1 nouveau syndicat a été créé et 3 ont été dissous.

La nouvelle organisation est opérationnelle et fonctionne bien. M. Jacques Henchoz remercie pour leur compréhension, les personnes concernées par des éventuels retards sur les dossiers entre fin 2015 et début 2016. Aujourd'hui, les procédures ont été revues et sont mises en place.

Le SAVI sera toujours là pour apporter ses conseils et son soutien pour la création des syndicats. En revanche il ne se substituera plus au comité pour faire des travaux d'administration, des invitations aux assemblées générales des syndicats ni tenir leur comptabilité. Le rôle du SAVI est uniquement de faire de la haute surveillance et du conseil. Il assurera toutefois une présence 1 fois par année dans les syndicats pour expliquer les nouvelles charges assignées au service de l'agriculture et de la viticulture.

Il s'agit d'un bref rapport après seulement 6 mois d'exploitation...

M. Jacques Henchoz ouvre la discussion et répond aux questions du syndicat d'alpage de Croy concernant une particularité du droit du bail agricole communal. Il relève également une question concernant les syndicats mixtes qui sont traités par le SDT avec le support du SAVI s'il y a des questions agricoles.

Avant de clôturer, le Président reprend la parole afin de préciser la suite du programme.

Le programme de la journée se poursuit par :

Présentation des activités AF d'Essertines-sur-Rolle par MM. Marcel Merminod (Président du syndicat), Marc Ansermet (Président de la CCL) et Daniel Belotti (géomètre du syndicat) et Bertrand Rosat (bureau Belotti).

Clôture

A 11h00, le Président remercie les participants au nombre de 150 et lève l'assemblée pour la partie statutaire.

L'apéritif est servi.

L'assemblée remercie ces orateurs sous forme d'applaudissements

La Secrétaire

Sandra Molleyres